La réflexion semble progresser dans le bon sens.

Il n’est jamais trop tard pour émettre de bonnes idées et se lancer dans des études impartiales. Nous nous en réjouissons car l’ACV, que nous évoquons depuis quelques années, devrait être un facteur important dans la prise de décision.

Nous avions lancé, [par immanence environnementale, dans un souci de transparence vis-à-vis du consommateur, et surtout par conviction en termes de prospectives] dans cet abîme il y a ~10ans déjà, un étudiant de Limoges master 2 . Le pauvre ! Après des débuts très laborieux, il s’est pourtant fort bien extrait de ce vide abyssal. Il n’existait encore rien sur internet. L’énergie grise et l’ACV n’étaient alors quasiment évoquées qu’en Suisse.

Bref…les idées progressent …quelquefois et souvent par la contrainte.

La pression en 2014: diminution des stocks de poissons due à la surpêche, l’augmentation du prix de l’énergie et les consommateurs qui commencent à réclamer des comptes à la fois sur la qualité et l’impact environnemental des produits et services

Espérons que l’ACV de l’aliment soit correctement calculée, c’est-à-dire **dans toutes ses étapes** : de la pêche/surpêche au Chili ou ailleurs, de la fabrication des pellets dans tel pays ou ailleurs, de l’impact environnemental de la pêche, des transports maritimes, des transports routiers (émissions de GES), des formulations savantes en UE « ou ailleurs », des livraisons et sur site lui-même: des matériaux utilisés, l’ACV d’un circuit de recyclage de l’eau…

Nous devrions croire à ce grand progrès concernant l’ACV de l’alimentation animale alors que rien de rien n’est moins sûr dans l’alimentation humaine ? C’est pour cette raison qu’il faut être vigilant: c’est à la faveur d’études robustes et exhaustives que le concept de la traçabilité deviendra crédible. C’est fondamental.

Ces études ne peuvent être conduites que par des institutions nationales.